

Deux cachalots au large du Zwin

MER DU NORD L'échouage que les spécialistes craignaient n'a pas eu lieu

► Les deux animaux ont pu s'extraire de l'embouchure de l'Escaut.

► Le risque d'échouage n'est toutefois pas tout à fait écarté.

La nouvelle aurait pu être prise pour un poisson d'avril. Après avoir été observés vendredi dernier au large de la côte de Ouddorp (sous Rotterdam), puis s'être extirpés de l'embouchure de l'Escaut, deux cachalots faisaient dangereusement route, samedi midi, vers la côte belge. « Ensuite, alors que leur cap était celui des eaux belges, ils sont repartis vers le nord », indique Jan Haelters, responsable du suivi des cétacés en mer du Nord à l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique.

Sans conteste, 2016 aura été une année sombre pour les cachalots. Depuis mi-janvier, 29 d'entre eux se sont échoués sur les plages des îles de la Frise allemande et des Pays-Bas, de Calais et du nord-est de l'Angleterre. Si cette annonce funeste était devenue monnaie courante, l'observation de deux cachalots en avril est surprenante. « En se basant sur les recensements des échouages, on sait qu'ils peuvent être présents en mer du Nord de fin novembre à février », indique le Pr Thierry Jauniaux, vétérinaire spécialiste des cétacés (ULg).

Comment dès lors expliquer une présence aussi tardive ? « Tout d'abord, il y a globalement plus de cachalots qu'il y a 50 ans. Et cela, grâce à l'interdiction de chasse à la baleine, explique Jan Haelters. Aussi, les jeunes mâles resteraient plus longtemps dans le nord de l'Atlantique. Et manquant d'expérience dans



Affectionnant les grandes profondeurs, les cachalots logent d'ordinaire sur la côte Ouest de l'Angleterre. © REPORTERS

leur migration, ils se tromperaient de chemin. »

Les cachalots observés vivants, ou échoués, en mer du Nord sont en effet tous des animaux égarés. Et tous sont

Une recommandation avait été adressée aux propriétaires de plaisanciers, celle de ne pas sortir pour observer les cachalots

des mâles entamant leur migration hivernale des eaux froides du Nord de l'Atlantique vers les eaux chaudes des Açores où demeurent les femelles. Affectionnant les grandes profondeurs, ils longent normalement la côte Ouest de l'Angleterre. Mais certains cachalots inexpérimentés se trompent d'itinéraire et

en longent la côte Est. Ils pénètrent ainsi en mer du Nord où la très faible profondeur (40 mètres) et le dédale des bancs de sable ont classiquement raison d'eux.

Mais ce samedi, l'espoir était permis. En matinée, les deux cachalots étaient parvenus à sortir de l'embouchure de l'Escaut (Pays-Bas). Un exploit dû aux bateaux des autorités néerlandaises, qui se sont placés en forme d'entonnoir, obligeant les animaux à nager vers le large. Ces derniers ont alors progressé

vers les eaux territoriales belges. Vers midi, ils étaient à deux kilomètres au large de Nieuwliet (Pays-Bas), c'est-à-dire à moins de 5 km du Zwin.

Pour éviter toute collision entre eux et des bateaux de plaisance, il a alors été conseillé aux plaisanciers belges ne pas prendre la mer pour aller les contempler. « Pour le bien des cachalots, il ne faut surtout pas chercher à s'approcher des animaux. Si les gens sont en mer, ils doivent limiter leur vitesse, tenir la distance et être très prudents », demandait expressément Jan Haelters. Une recommandation qui a peut-être porté ses fruits.

De mémoire d'homme, on ne connaît

PROTECTION MARINE

Du charbon dans les coraux

Le gouvernement du Queensland a octroyé dimanche des licences d'exploitation minière au groupe indien Adani pour un gigantesque projet critiqué pour son impact possible sur la Grande barrière de corail classée au patrimoine de l'Humanité. Le groupe indien a cependant déclaré qu'il attendrait l'issue des recours en justice introduits contre le programme Carmichael (Le Soir du 2 février) pour engager des financements définitifs. Le gouvernement de l'Etat du Queensland a annoncé que trois licences d'exploitation - portant sur 11 milliards de tonnes de charbon - avaient été accordées pour ce projet houiller de 21,7 milliards de dollars australiens (14,6 milliards d'euros). « C'est un important pas en avant, décidé après une évaluation exhaustive du gouvernement », a dit la Première ministre du Queensland Anastasia Palaszczuk. (afp)

qu'un unique cas où les cachalots sont parvenus à s'extirper de l'entonnoir de la mer du Nord. « C'était en 2000, 3 ou 4 individus avaient été observés aux Pays-Bas puis dans la Tamise. Ils avaient fait demi-tour dans ce fleuve avant de passer devant notre côte et finalement rejoindre l'Atlantique », se remémore le Pr Jauniaux.

Mais évitons toute conclusion hâtive. Si les deux cachalots ont évité de perdre la vie, ce week-end, sur les plages bordant la mer du Nord, rien n'indique qu'ils sont bel et bien sortis d'affaire. Pour soutenir cela, il faudra les observer nageant dans l'Atlantique. ■

LAETITIA THEUNIS

De la drogue dans la toile de « Mygale »

CANADA La police s'est attaquée aux trafics entre le Québec, l'Ontario et les Etats-Unis

MONTRÉAL
DE NOTRE CORRESPONDANT

Les policiers canadiens et américains avaient déterré la hache de guerre contre les Amérindiens mercredi matin avec une série de descentes dans les réserves amérindiennes de Kahnawake, près de Montréal et du territoire des Six-Nations, entre l'Ontario et l'Etat de New-York. Outre les États-Unis et le Canada, cette opération porterait également sur des cibles en Amérique du Sud, dont les lieux et les noms n'ont pas été précisés.

Baptisée opération « Mygale », l'intervention aurait permis depuis son déclenchement de saisir 52 800 kg de tabac, dont la valeur est estimée à 13,5 millions de dollars, mais aussi 836 kg de cocaïne, diverses drogues et 4,5 millions de dollars en liquide. Il y aurait, selon les sources, entre une soixantaine et une centaine d'arrestations et plus de 70 perquisitions. Le capitaine Frédéric Gaudreau, chef du service des enquêtes de la criminalité contre l'Etat de la Sûreté du Québec (SQ), a assuré qu'il s'agissait de « la plus importante (opération) jamais réalisée à ce jour, en Amérique, en matière de contrebande de tabac, mais aussi de criminalité transfrontalière entre le Canada et les États-Unis ». Les Amérindiens achetaient ainsi illégalement le tabac aux États-Unis pour le revendre dans les réserves indiennes du Québec et de l'Ontario.

Préparée dans le plus grand secret depuis août 2014, l'opération policière, outre la contrebande de tabac, porte aussi sur d'autres dossiers, tels que le blanchiment d'argent et le crime organisé autochtone. Contrairement aux précédentes opérations, cette descente policière implique de nombreux corps de



Quelque 700 policiers ont participé la semaine dernière à l'opération « Mygale ». © AFP

police canadiens, tels que la SQ, la gendarmerie royale, la police de l'Ontario, celle de Montréal, mais aussi des agences américaines comme la Drug Enforcement Administration, le Homeland Security et l'Immigration and Customs Enforcement.

Une lutte sans fin

Si le démantèlement de ce groupe du crime organisé autochtone est présenté, à juste titre, comme une victoire, il n'est pourtant que la face émergée de l'iceberg. Pendant la période pendant laquelle les policiers préparaient le projet Mygale, ceux-ci ont observé que les Amérindiens ont importé plus de deux millions de kg de tabac de contrebande au Canada, soit en-

viron 40 fois plus que ce qui a été saisi mercredi. Les forces de l'ordre reconnaissent d'ailleurs qu'à peine 5 % du tabac de contrebande qui entre au Canada est saisi. Outre les importantes subventions fédérales que leur accorde Ottawa, les Indiens vivent entre autres de la contrebande depuis des décennies, un fléau qu'aucun gouvernement n'a jamais réussi à éradiquer.

Dans les deux grandes réserves proches de Montréal, Kahnawake et Kanasetake, où règne la loi des fiers à bras, les boutiques de vente illégales de cigarettes de contrebande, un tabac détaxé, ont pignon sur rue à des prix défiant toute concurrence. Interdire ce commerce reviendrait à un affrontement armé avec les

Amérindiens, ce que pour des raisons de politique internationale, aucun gouvernement canadien ne se risquera à faire. Un affrontement armé entre les Mohawk de Kanasetake et Québec pendant deux mois en 1990, pour d'autres raisons, avait par ailleurs, laissé bien des rancoeurs. Si les peuples autochtones du Canada profitent du statut de quasi extraterritorialité de leurs réserves, mais aussi de la proximité de ces dernières avec les États-Unis, distants parfois de seulement quelques kilomètres pour mener leur trafic, le Canada, lui, n'a jamais su trouver les bonnes paroles pour réconcilier les Amérindiens et les Canadiens. ■

LUDOVIC HIRTZMANN

LES BRÈVES

Pirate interdit de cockpit

Le pirate de l'air qui avait détourné vers Chypre un avion d'EgyptAir n'a jamais réussi, en six heures, à accéder au cockpit où le pilote s'était enfermé, ont assuré dimanche les membres de l'équipage. Muni d'une fausse ceinture d'explosifs, l'Égyptien Seif al-Din Mohamed Mostafa avait obligé mardi le commandant de bord de l'Airbus A-320, transportant 55 passagers à destination du Caire, à atterrir à Chypre, peu après le décollage d'Alexandrie, dans le nord de l'Égypte.

Le tunnel mis en service



Le tunnel ferroviaire Schuman-Josaphat sera officiellement mis en service ce lundi. L'ouvrage, qui a nécessité un chantier de sept ans, permet de relier Bruxelles-Schuman à Evere et rend ainsi possible des trajets directs entre l'ouest de Bruxelles et Brussels Airport, Louvain, Anvers, Charleroi et Namur.

JUSTICE

Des ossements humains retrouvés

Une camionnette contenant des restes d'ossements humains probablement plongés dans l'acide a été repêchée le 2 mars dernier dans le canal à Seneffe. Selon la Dernière Heure, les analyses ADN ont permis d'identifier les frères Claude et Frédéric Hilger, deux anciens braqueurs de fourgon portés disparus depuis le 8 mars dernier. Le 10 mars, une camionnette volée était repêchée dans le canal Charleroi-Bruxelles à

Seneffe. La carte d'identité d'un des frères a été retrouvée à l'intérieur, de même que des résidus d'ossements humains, probablement dissous dans l'acide. Les enquêteurs ont rapidement émis l'hypothèse qu'il s'agissait des frères Hilger, ce qui n'a pu être confirmé que cette semaine grâce aux analyses ADN. Selon la Dernière Heure, confirmée par une source judiciaire, les profils génétiques des deux frères ont été identifiés sur ces ossements. L'enquête suit son cours afin de retrouver le ou les assassins. (b)